

Les affectations des étudiants en médecine à l'issue des épreuves classantes nationales en 2013, Études et résultats n° 894 de la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES), octobre 2014

06/10/2014

Cette étude mentionne qu'à "l'issue des épreuves classantes nationales (ECN) de 2013, 7623 étudiants ont été affectés à un poste d'interne. Parmi eux, 7 517 sont entrés pour la première fois en troisième cycle des études médicales. 96,5 % des postes ouverts ont été pourvus, un chiffre très proche de celui de 2012 (96,7 %) et plus élevé que les années précédentes (90 %)". Elle précise en outre que "selon leur classement à l'issue des épreuves, 28 % des étudiants (hors contrats d'engagement de service public) peuvent choisir entre les 30 spécialités offertes, plus de la moitié entre 20 spécialités, et tous entre les 4 spécialités pour lesquelles des postes sont restés vacants : comme en 2012, il s'agit de la médecine générale, de la médecine du travail, de la santé publique et, pour la deuxième année consécutive, de la psychiatrie". Concernant la mobilité géographique, l'étude indique que "plus de la moitié des étudiants changent de subdivision de formation à l'entrée en troisième cycle. Les deux tiers d'entre eux le font par choix, puisqu'ils auraient pu sélectionner la même spécialité dans leur subdivision d'origine".